COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DEPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 12 novembre 2024

Date de convocation :	**Secrétaire de séance :**	**Acte publié le :**
Le 5 novembre 2024	**Mme LIARD Marie-Christine**	**14 novembre 2024**

Membres en exercice :	**70**
Présents :	**47**
Pouvoirs :	**5**
Votants :	**52**
Absents :	**25**
Représentés :	**2**

Le mardi 12 novembre 2024, à vingt heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au centre socio-culturel à GACÉ, sous la présidence de Monsieur GOURDEL Sébastien, Président.

Etaient présents :

ALLAIN André	AMESLANT Patrick	AVENEL Sylvie	BIGOT Philippe	BATREL Serge
BEAUDOIN Isabelle	BEQUET Luc	BIGOT Michel	BONETTA Sylvie	BOUNAB Karim
BRASSEUR Nicole	CAPLET Xavier	CHRETIEN Bernard	COLETTE Thérèse	COUGE Huguette
DUVALDESTIN Didier	FEREY Yvette	FOUBERT Anne-Marie	GOURDEL Sébastien	GRESSANT Martine
GRESSANT Matthias	GRIMBERT Jean	HAUTON Charles	HOORELBEKE Dominique	LAIGRE Agnès
LAIGRE Jean-Claude	LAMPERIERE Emile	LECACHE Stéphane	LIARD Marie-Christine	LOISEL NICOLEAU Chantal
OLIVIER Annie	PREEL Gérard	RAVASSE François	ROBILLARD Denis	ROBIN Jean-Marie
ROLAND Régis	ROMAIN Guy	ROUTIER Isabelle	STALLEGGER Pascale	TABARD Marie-France
TASSUS Marie	TRINITE Monique	VANDAMME Liliane	WILLOT Guy	ZECCA Michel
TURPIN Christianne	TIRARD Philippe			

Pouvoirs :
M. COUSIN Michel a donné pouvoir à M. CHRETIEN Bernard ; Mme DENIS Marie-Laure a donné pouvoir à Mme LOISEL-NICOLEAU Chantal ; M. DIF Stéphane a donné pouvoir à Mme VANDAMME Liliane ; M. ROSE Gérard donne pouvoir à M. GOURDEL Sébastien ; M. TOUCHAIN Philippe a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy

Etaient absents et excusés :
Mme BELLETTE Alexandra ; M. BIGNON Christophe ; M. BISSON François ; M. BUREL Gérard ; M. COUPE Jean-Luc ; M. FERET Jean-Pierre ; M. FEREY Philippe ; M. GOURIO Alain ; Mme HERVIEU Jeanine ; M. LAMPERIERE Alain ; M. LANGLOIS Arnaud ; M. LANGLOIS Paul ; Mme LE CALLONNEC Barbara ; M. LELOUVIER Vincent ; M. LURSON Patrick ; Mme MORIN Amélie ; Mme NOËL Isabelle ; M. TANGUY Gérard

Etaient représentés :
M. LAIGRE Thierry représenté par Mme TURPIN Christiane ; Mme NOGUES Nelly représentée par m. TIRARD Philippe ;

20241112-05 – Approbation du PADD du PLUi des Vallées d'Auge et du Merlerault

Accusé de réception en préfecture
061-200069458-20241112-20241112-05-DE
Date de réception préfecture : 03/12/2024

Le conseil communautaire à la majorité : 50 pour et 2 abstentions

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Vu l'avis favorable du bureau de la CDC VAM,

Considérant le PADD joint en annexe
Considérant l'intégralité des remarques des communes jointes en annexe

◙ décide
- De prendre acte du débat concernant le PADD
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

L'autorité territoriale,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Président

Sébastien GOURDEL

Accusé de réception en préfecture
061-200069458-20241112-20241112-05-DE
Date de réception préfecture : 03/12/2024